

## AVIS AUX MEMBRES

No. 2021 – 180

Le 26 novembre 2021

### LANCEMENT DU PROGRAMME DE MAINTIEN DE MARCHÉ DES CONTRATS À TERME SUR OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DU CANADA DE 30 ANS (LGB) ET HEURES DE NÉGOCIATION

La Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (la CDCC) souhaite rappeler aux participants du marché le lancement du programme de maintien de marché des contrats à terme sur obligations du gouvernement du Canada de 30 ans (LGB) qui aura lieu le 29 novembre 2021.

À compter de la date de prise d'effet, les participants au marché bénéficieront des avantages suivants :

- Marchés cotés à l'écran et concurrentiels
- Grande liquidité dans le contrat d'échéance rapprochée et roulement trimestriel
- Grande offre sur le marché des opérations sur la base
- Nombre accru de possibilités de négociation sur la valeur relative (négociation sur la courbe, négociation intermarché [écarts])

Le premier contrat à terme à être coté de manière active sera celui échéant en mars 2022 (LGBH22).

Les étapes et heures de négociation du produit LGB et de ses stratégies connexes seront initialement comme suit :

- LGB
  - Pré-ouverture: 5 h 30
  - Non-annulation: 6 h 59 min 15 sec
  - Ouverture: 7 h 00 \*
  - Fermeture: 16 h 30\*\*
  -
- Stratégies connexes au LGB
  - Pré-ouverture: 5 h 30
  - Non-annulation: 6 h 59 min 15 sec
  - Ouverture: 7 h 00 15 sec
  - Fermeture: 16 h 30 \*\*

\* +/- 15 secondes

\*\*Lors des jours de fermeture hâtive pour les dérivés du marché obligataire, la séance de négociation se termine à 13 h 30. Toutes les heures sont indiquées selon l'heure de l'Est.

L'heure d'ouverture pourrait être reportée à 20 h (t-1) à une date ultérieure, pour correspondre aux heures de négociation d'autres contrats à terme sur obligations du gouvernement du Canada à la Bourse.

De plus amples renseignements sur le lancement et le contrat LGB sont disponibles sur la [page d'accueil du LGB](#).

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7871. Les membres compensateurs peuvent communiquer avec la Division des opérations intégrées de la CDCC ou envoyer un courriel à [cdcc-ops@tmx.com](mailto:cdcc-ops@tmx.com).

Anne Fiddes  
Vice-présidente, Opérations intégrées de la CDCC